

---

# États financiers de Centre Technologique des Résidus Industriels

30 juin 2018

---

---

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 2
État des résultats	3
État de l'évolution des actifs nets	4
Bilan	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires aux états financiers	7 - 13
Annexe	14

---

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de  
Centre Technologique des Résidus Industriels

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Centre Technologique des Résidus Industriels, qui comprennent le bilan au 30 juin 2018 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## **Opinion**

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Centre Technologique des Résidus Industriels au 30 juin 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

## **Informations comparatives retraitées**

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui explique que certaines informations comparatives pour l'exercice terminé le 30 juin 2017 ont été retraitées. Les états financiers de Centre Technologique des Résidus Industriels pour l'exercice terminé le 30 juin 2017 (avant le retraitement des informations comparatives) ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 6 octobre 2017.

*Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.*<sup>1</sup>

Le 17 octobre 2018

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A118014

**Centre Technologique des Résidus Industriels**  
**État des résultats**  
 Exercice terminé le 30 juin 2018

	Annexe et note	2018 \$	2017 \$ (retraité)
<b>Produits</b>	A	<b>2 785 923</b>	2 637 786
<b>Charges</b>			
Salaires et charges sociales		<b>1 361 546</b>	1 283 662
Sous-traitance		<b>26 186</b>	71 096
Matériaux et fournitures		<b>204 740</b>	271 076
Électricité et chauffage		<b>195 858</b>	94 444
Accès aux infrastructures	17	<b>56 000</b>	56 000
Frais de déplacement		<b>56 349</b>	29 769
Bourses d'études		<b>21 480</b>	26 500
Frais d'analyses en laboratoire		<b>49 847</b>	25 012
Abonnements, cotisations et assurances		<b>75 536</b>	22 363
Entretien et réparations du matériel et outillage		<b>164 727</b>	12 269
Honoraires professionnels		<b>10 430</b>	12 063
Publicité et promotion		<b>5 380</b>	4 735
Frais de développement		<b>26 378</b>	2 114
Télécommunications		<b>727</b>	1 077
Formation et perfectionnement		<b>9 093</b>	1 045
Amortissement des immobilisations corporelles		<b>674 463</b>	701 776
Intérêts et frais bancaires		<b>891</b>	761
Intérêts sur la dette à long terme		<b>41 488</b>	43 178
		<b>2 981 119</b>	2 658 940
<b>Excédent des charges sur les produits</b>		<b>(195 196)</b>	(21 154)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Centre Technologique des Résidus Industriels**  
**État de l'évolution des actifs nets**  
 Exercice terminé le 30 juin 2018

	Note	<b>Investis en immobili- sations corporelles</b>	<b>Affectés à la recherche</b>	<b>Non affectés</b>	<b>2018 Total</b>	<b>2017 Total</b>
		\$	\$	\$	\$	\$ (retraité)
Solde au début		<b>318 525</b>	-	<b>195 387</b>	<b>513 912</b>	478 885
Correction d'erreur	2	-	<b>538 182</b>	-	<b>538 182</b>	594 363
Solde redressé		<b>318 525</b>	<b>538 182</b>	<b>195 387</b>	<b>1 052 094</b>	1 073 248
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)		<b>12 779</b>	-	<b>(207 975)</b>	<b>(195 196)</b>	(21 154)
Virements interfonds		<b>88 692</b>	<b>(195 196)</b>	<b>106 504</b>	-	-
Solde à la fin		<b>419 996</b>	<b>342 986</b>	<b>93 916</b>	<b>856 898</b>	1 052 094

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Centre Technologique des Résidus Industriels

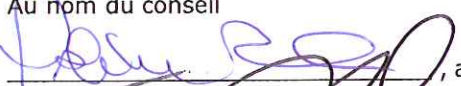
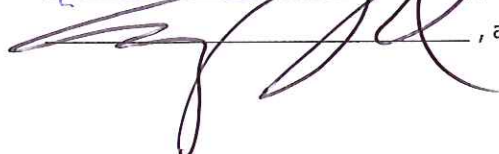
## Bilan

au 30 juin 2018

	2018	2017
	\$	\$
Notes		(retraité)
<b>Actif</b>		
À court terme		
Encaisse	8 177 427	569 351
Débiteurs	4 1 325 311	1 961 206
Subventions à recevoir	-	173 097
Portion de l'avance réalisable au cours du prochain exercice	6 56 000	56 000
	<b>9 558 738</b>	2 759 654
Encaisse réservée	5 283 622	281 177
Avance au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	6 1 194 667	1 250 667
Immobilisations corporelles	7 2 842 128	3 413 609
	<b>13 879 155</b>	7 705 107
<b>Passif</b>		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer	8 492 618	320 848
Sommes dues à l'État	23 468	33 348
Produits reportés	9 8 822 052	1 888 240
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	10 55 246	52 268
	<b>9 393 384</b>	2 294 704
Dette à long terme	10 1 206 741	1 263 225
Produits reportés afférents aux immobilisations corporelles	11 2 422 132	3 095 084
	<b>13 022 257</b>	6 653 013
Éventualités et engagement	16 et 17	
<b>Actifs nets</b>		
Investis en immobilisations corporelles	419 996	318 525
Affectés à la recherche	342 986	538 182
Non affectés	93 916	195 387
	<b>856 898</b>	1 052 094
	<b>13 879 155</b>	7 705 107

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

 , administrateur  
 , administrateur

**Centre Technologique des Résidus Industriels**  
**État des flux de trésorerie**  
 Exercice terminé le 30 juin 2018

	<b>2018</b>	2017
	\$	\$ (retraité)
<b>Activités d'exploitation</b>		
Excédent des charges sur les produits	<b>(195 196)</b>	(21 154)
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>674 463</b>	701 776
Accès aux infrastructures	<b>56 000</b>	56 000
Amortissement des produits reportés afférents aux immobilisations corporelles	<b>(687 242)</b>	(690 445)
Amortissement des produits reportés	<b>(1 646 434)</b>	(1 955 961)
Produits reportés transférés au Fonds général de recherche	-	(104 991)
	<b>(1 798 409)</b>	(2 014 775)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation	<b>970 882</b>	532 349
	<b>(827 527)</b>	(1 482 426)
<b>Activités d'investissement</b>		
Variation de l'encaisse réservée	<b>(2 445)</b>	(281 177)
Acquisition d'immobilisations corporelles	<b>(102 982)</b>	(53 267)
	<b>(105 427)</b>	(334 444)
<b>Activités de financement</b>		
Remboursement de la dette à long terme	<b>(53 506)</b>	(51 816)
Apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	<b>14 290</b>	12 341
Encaissement de produits reportés	<b>8 580 246</b>	1 572 360
	<b>8 541 030</b>	1 532 885
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	<b>7 608 076</b>	(283 985)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<b>569 351</b>	853 336
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	<b>8 177 427</b>	569 351

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



## **1. Description de l'entreprise**

Centre Technologique des Résidus Industriels (l'« Organisme »), constitué en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec), est un organisme sans but lucratif au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Son objectif est de stimuler l'innovation et le développement technologique par le biais d'activités de recherche, de formation, de diffusion et de transfert technologique relié à la valorisation des résidus industriels.

## **2. Correction d'erreur**

Durant l'exercice 2018, l'Organisme a découvert que dans les années antérieures à 2014, les salaires ont été surévalués en contrepartie de revenus reportés pour un montant total de 677 003 \$. Entre 2014 et 2017, des montants totalisant 82 640 \$ ont été passés en revenus en diminuant les revenus reportés. Comme le montant cumulé de revenus reportés provenant de cette surévaluation ne répond pas à la description d'un revenu reporté selon le chapitre 4410, une correction a été effectuée dans les états financiers au et pour l'exercice terminé le 30 juin 2017 :

	\$
Revenus reportés - solde au début	(594 363)
Actifs nets affectés à la recherche	538 182
Actifs nets non affectés	56 181
Revenus	(56 181)
Excédent des produits sur les charges	(56 181)

## **3. Méthodes comptables**

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

### *Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et le découvert bancaire dont le solde peut fluctuer entre le disponible et le découvert.

### *Instruments financiers*

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'Organisme devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des instruments suivants :

- a) Les placements en actions non cotées, lesquels sont évalués au coût, diminué pour tenir compte de la dépréciation, le cas échéant;
- b) Les placements en actions cotées ainsi que les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture admissible, lesquels sont évalués à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des actions cotées est établie à partir du dernier cours de clôture et le cours de la juste valeur reçu de la contrepartie bancaire tient lieu de juste valeur pour des instruments financiers dérivés.

### **3. Méthodes comptables (suite)**

#### *Instruments financiers (suite)*

Les intérêts gagnés sur les placements à court terme et les obligations, les dividendes reçus sur les actions non cotées, les gains et pertes non réalisés sur les actions cotées ainsi que les gains et pertes réalisés à la vente de placements à court terme et d'obligations sont inclus dans les produits de l'état des résultats.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire et comptabilisé en résultat net à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'Organisme comptabilise en résultat net une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'il y a des indications de dépréciation et lorsqu'il observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même le résultat net de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

<u>Classification des actifs financiers</u>	<u>Valeur comptable</u>
Encaisse	Coût après amortissement
Débiteurs	Coût après amortissement
Subventions à recevoir	Coût après amortissement

#### *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé selon les méthodes suivantes :

Usine	Linéaire	20 ans
Bâtiments secondaires	Linéaire	10 ans
Mobilier et agencement	Linéaire	5 ans
Matériel et outillage	Linéaire	5 ans
Équipement informatique	Linéaire	5 ans
Améliorations locatives	Linéaire	5 ans

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour l'Organisme, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges dans l'état des résultats. Une réduction de valeur ne peut pas faire l'objet de reprises par la suite.

#### *Constatation des produits*

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les produits. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont reportés et constatés au même rythme que l'amortissement de ces immobilisations corporelles. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

### 3. Méthodes comptables (suite)

#### *Constatation des produits (suite)*

Les revenus provenant d'entreprises privées et autres revenus sont constatés à titre de produit lorsque les services sont rendus.

L'Organisme constate les apports reçus sous forme de biens et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'Organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

#### *Utilisation d'estimations*

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

### 4. Débiteurs

	2018 \$	2017 \$
Comptes à recevoir	97 843	36 879
Comptes à recevoir - Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	1 224 282	1 917 560
Taxes à la consommation	3 186	6 767
	<b>1 325 311</b>	<b>1 961 206</b>

### 5. Encaisse réservée

L'Organisme doit prévoir une réserve d'un montant minimal de 280 000 \$ qui doit être présentée dans un compte de banque distinct, afin d'assurer le maintien d'actifs et les frais de fonctionnement. La réserve doit être majorée annuellement d'un montant correspondant à l'inflation.

### 6. Avance au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue

	2018 \$	2017 \$
Avance au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, sans intérêt, échéant en septembre 2040. Les remboursements mensuels de 4 667 \$ sont constatés en contrepartie d'une dépense d'accès aux infrastructures équivalentes (note 17)	1 250 667	1 306 667
Portion de l'avance réalisable au cours du prochain exercice	(56 000)	(56 000)
	<b>1 194 667</b>	<b>1 250 667</b>

**7. Immobilisations corporelles**

	Coût	Amortissement cumulé	2018 Valeur comptable nette	2017 Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Usine	2 767 363	823 063	1 944 300	2 082 668
Bâtiments secondaires	29 521	16 234	13 287	16 237
Mobilier et agencement	19 672	19 672	-	2 465
Matériel et outillage	4 361 093	3 478 578	882 515	1 309 279
Équipement informatique	56 643	54 617	2 026	2 960
Améliorations locatives	10 850	10 850	-	-
	<b>7 245 142</b>	<b>4 403 014</b>	<b>2 842 128</b>	<b>3 413 609</b>

**8. Crédoiteurs et charges à payer**

	2018	2017
	\$	\$
Fournisseurs	17 518	7 158
Frais courus	141 069	112 856
Comptes à payer - Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	240 042	140 069
Salaires, vacances et autres déductions	93 989	60 765
	<b>492 618</b>	<b>320 848</b>

**9. Produits reportés**

	Solde au début	Montant reçu durant l'exercice	Montant constaté durant l'exercice	Solde à la fin
	\$	\$	\$	\$
	(retraité)			
Biochar	63 047	-	-	63 047
ENRDA2	86 837	54 190	(49 813)	91 214
Environnement	436 867	-	(446 784)	(9 917)
FEI	80 245	-	(80 245)	-
INNOV-UC	35 840	-	-	35 840
Résidus dangereux	465 423	120 252	(289 483)	296 192
SEP	63 694	106 988	(131 096)	39 586
Synchrone	44 287	158 625	(138 160)	64 752
Fonds de soutien	612 000	83 581	(454 543)	241 038
Métaux stratégiques	-	7 500 000	-	7 500 000
MEES - Soutien aux activités	-	513 360	-	513 360
CONNEX	-	1 750	(1 143)	607
FRQNT	-	19 000	(19 406)	(406)
MEIE - PSR - 1	-	22 500	(35 761)	(13 261)
	<b>1 888 240</b>	<b>8 580 246</b>	<b>(1 646 434)</b>	<b>8 822 052</b>

**Centre Technologique des Résidus Industriels**  
**Notes complémentaires aux états financiers**  
30 juin 2018

**10. Dette à long terme**

	2018 \$	2017 \$
Emprunt au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, remboursable par versements mensuels de 7 916 \$ incluant les intérêts au taux de 3,21 %, échéant en novembre 2035	<b>1 261 987</b>	1 315 493
Tranche échéant à moins d'un an	<b>(55 246)</b>	(52 268)
	<b>1 206 741</b>	1 263 225

Les versements de capital requis au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :  
\$

2019	55 246
2020	57 315
2021	59 158
2022	61 060
2023	63 023

**11. Produits reportés afférents aux immobilisations corporelles**

	2018 \$	2017 \$
Solde au début	<b>3 095 084</b>	3 773 188
Subventions reçues au cours de la période	<b>14 290</b>	12 341
Montants constatés à titre de produits de l'exercice (note 12)	<b>(687 242)</b>	(690 445)
Solde à la fin	<b>2 422 132</b>	3 095 084

**12. Montants constatés à titre de produits de l'exercice concernant les produits reportés afférents aux immobilisations corporelles**

	2018 \$	2017 \$
CREAT - Biomasse	<b>23 628</b>	5 907
CREBJ - Biomasse	<b>4 669</b>	1 556
CRSNG - Biomasse	<b>197</b>	2 044
CRSNG - Environnement minier	<b>16 760</b>	11 261
CRSNG - Innov-uc-eaux	<b>1 432</b>	3 001
CRSNG - Résidus dangereux	<b>2 358</b>	4 938
CRSNG - ENRDA et SEP	<b>415</b>	880
CRSNG - Subvention d'outils et d'instruments de recherche appliquée	<b>10 807</b>	20 791
CRSNG - Valorisation des minéraux industriels	<b>23 979</b>	37 205
DEC - Circuit de lixiviation de l'usine	<b>101 450</b>	101 528
FCI - Exploitation des infrastructures	<b>126 053</b>	125 840
FCI - Usine	<b>256 226</b>	256 226
Fédéral - Construction usine semi-industriel	<b>119 268</b>	119 268
	<b>687 242</b>	690 445

### 13. Apports reçus sous forme de biens et services

	2018	2017
	\$	\$
Salaires et charges sociales	135 775	124 109
Matériel et fournitures	8 211	9 425
Frais de déplacement	2 025	-
	<b>146 011</b>	<b>133 534</b>

### 14. Instruments financiers

#### *Risque de crédit*

L'Organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et détermine la nécessité de prendre une provision pour créances douteuses.

#### *Risque de taux d'intérêt*

La dette à long terme est assortie d'un taux d'intérêt fixe. Par conséquent, les risques de trésorerie sont minimes.

#### *Risque de liquidité*

L'objectif de l'Organisme est de disposer de liquidité suffisante pour être en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. L'Organisme surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de son exploitation pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 30 juin 2018, les principaux passifs financiers de l'Organisme étaient les créditeurs et charges à payer et la dette à long terme.

### 15. Opérations entre apparentés

L'Organisme est sous l'influence notable du Collège d'enseignement général et professionnel de l'Abitibi-Témiscamingue (ci-après le Cégep), du fait que le directeur général du Cégep doit obligatoirement siéger au conseil d'administration de l'Organisme et il fait partie des signataires autorisés. L'Organisme a été créé dans le but d'offrir aux entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec de l'expertise et des services techniques à des fins d'innovation, de recherche et de transfert technologique. Il est reconnu comme un Centre Collégial de Transfert Technologique affilié au Réseau Trans-Tech. L'Organisme réalise plusieurs opérations avec le Cégep dans le courant de ses activités régulières et ses opérations sont tous évaluées à la valeur d'échange qui correspond au montant réel de la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

### 16. Éventualités

Deux poursuites ont été intentées contre l'Organisme par deux anciens employés qui allèguent avoir été licenciés injustement. Il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement du litige et le montant que l'Organisme pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers.

## **17. Engagement**

L'Organisme occupe un immeuble appartenant au Collège d'enseignement général et professionnel de l'Abitibi-Témiscamingue (Cégep), en vertu d'un bail échéant en septembre 2040. L'Organisme ne paie aucun loyer mensuel mais, en contrepartie, assume l'intégralité des coûts ou frais relatifs à la conservation, la protection, la préservation, l'exploitation, l'entretien et la gestion des lieux loués. Afin de financer en partie la construction des infrastructures, l'Organisme a contracté un emprunt à long terme de 1 400 000 \$ et a, simultanément, consenti une avance du même montant au Cégep. Cette avance est remboursable sur la durée du bail, ce qui équivaut à des mensualités de 4 667 \$ que l'Organisme présente comme charge d'accès aux infrastructures. Les versements futurs exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	\$
2019	56 000
2020	56 000
2021	56 000
2022	56 000
2023	56 000

## **18. Chiffres comparatifs**

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré.

## Centre Technologique des Résidus Industriels

### Annexe

Exercice terminé le 30 juin 2018

#### Produits - Annexe A

	2018 \$	2017 \$ (retraité)
<b>Subventions relatives au fonctionnement</b>		
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)	200 000	200 000
Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI)	80 000	80 000
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue - Fonds de soutien	<b>380 114</b>	-
	<b>660 114</b>	280 000
<b>Subventions relatives à la recherche appliquée</b>		
Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) - Environnement minier	436 952	353 170
CRSNG - Résidus dangereux	164 694	303 433
CRSNG - ENRDA et SEP	143 521	104 668
CRSNG - Innov-uc	1 432	79 409
CRSNG - Valorisation des minéraux industriels	23 979	37 205
CRSNG - Subvention d'outils et d'instruments de recherche appliquée	10 807	20 791
CRSNG - Biomasse	197	2 044
CRSNG - Biochar	-	151
Québec - (CRIBIQ) - Végétalisation	22 337	16 168
Développement économique Canada (DEC)	101 450	101 528
Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) - Équipement usine semi-industriel	256 226	256 226
FCI - Résidus dangereux	124 720	123 706
FCI - Exploitation des infrastructures	82 592	114 381
Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI) - Hydrométallurgie	-	231 218
MESI - Lignocellulosique	35 761	34 408
Fédéral - Construction usine semi-industriel	119 268	119 268
MEES - Synchronie	138 160	47 192
CRÉAT - Biomasse	23 628	5 907
Conférence régional des élus de la Baie-James (CRÉBJ) - Biomasse	4 669	1 556
FRQNT	19 406	-
CONEX	1 143	-
	<b>1 710 942</b>	1 952 429
<b>Autres produits</b>		
Revenus provenant d'entreprises privées	229 156	249 039
Apports reçus sous forme de biens et services	146 011	133 534
Revenus d'intérêts	21 758	6 784
Subvention salariale	-	10 000
Revenus de location	17 942	6 000
	<b>414 867</b>	405 357
	<b>2 785 923</b>	2 637 786

Note

13